

Reconfigurations du pacte territorial de l'île de Bréhat autour de l'agriculture

Cardinal Jérôme, Dupé Sandrine

Conférence du 17 octobre 2019, Brest, Colloque Iles2019.



Clôtures séparant deux champs à Bréhat. Crédit photo : Sandrine Dupé

1. Introduction

Nous avons mené une enquête à Bréhat dans le cadre du projet de recherche Parchemins, Paroles et chemins de l'agriculture en Bretagne. Ce projet de recherche vise notamment à caractériser les interactions entre agriculture et littoral. Pour cela, une équipe pluri et interdisciplinaire a investigué 5 terrains d'étude comparative en Bretagne : le Goëlo, les baies de Lannion, Douarnenez et la Forêt, et la presqu'île de Rhuiz.

Nous avons mené une enquête ethnographique sur le territoire du Goëlo. Dans ce territoire d'étude, se situe l'archipel de Bréhat, qui tranche avec le continent de par sa très faible surface agricole utile et son très petit nombre d'exploitations. C'est à l'aune de ces constats que nous avons questionné l'insertion de l'activité agricole dans l'économie de l'île et dans sa vie politique et associative.

Cette réflexion s'appuie sur une enquête menée d'octobre 2017 à septembre 2019. Le corpus d'enquête est constitué de 16 entretiens enregistrés de mars 2018 à septembre 2019, de prises de notes lors de 3 réunions, d'une base de [185 photographies](#), et s'enrichit d'une observation participante menée au cours d'une présence intensive sur l'île depuis janvier 2019.

Pour questionner la place de l'agriculture à Bréhat, nous nous appuyons sur la notion de pacte territorial, mobilisée par Albaladejo dans un article de 2012. Cette notion nous permet d'appréhender comment se succèdent des états d'équilibre temporaires, ou agencements stables en ce qui concerne l'agriculture. Pour saisir les mutations de ce qui "fait territoire", nous mobilisons le concept d'espace social localisé de Gilles Laferté (2014) : il considère les processus micro et macro-sociaux comme étant en tension dans la construction de ces espaces, qui doivent donc aussi être entendus à travers les multiples appropriations qui en sont faites.

On peut considérer que l'insertion de l'agriculture à Bréhat a connu trois phases. Une période où l'agriculture est l'un des fondements de la société bréhatine, qui s'étend jusqu'aux années 1960. Puis une période qui s'étend des années 1960 aux années 2010, où l'activité agricole est fortement déstructurée par la massification du tourisme et de la résidentialisation, et marginalisée aussi bien par rapport aux dynamiques agricoles nationales que dans la politique et l'organisation sociale locales. Enfin, une période où depuis les années 2010, l'activité touristique est intégrée dans les choix économiques et stratégiques des exploitants agricoles, en même temps que la désadaptation insulaire, qui était défavorable au maintien de l'agriculture depuis les années 1960, devient un levier idéal et matériel pour redynamiser l'activité agricole bréhatine.

Il faut noter que ces trois « pactes » se superposent plus qu'ils ne se succèdent. Les périodes historiques ici distinguées servent de repères temporels.

1. Succession de pactes territoriaux, de 1945 à aujourd'hui

a. Jusqu'en 1960 : pêche et agriculture, une économie tournée vers l'autonomie alimentaire



Source : Salle virtuelle des Côtes d'Armor. Photos prises au premier quart du XX^{ème} siècle
<http://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/inventaire/brehat/Geoviewer/Data/html/1A22015680.html>

A l'instar des autres îles du Ponant, l'économie bréhatine est fondée sur une polyculture vivrière – essentiellement portée par les femmes –, une activité de pêche au large ou de pêche côtière pour les hommes, et une activité familiale de pêche à pied.

Pour garantir une autonomie alimentaire, l'île est découpée en petites parcelles en forme de lanières, chacune cultivées par une famille. A partir de 1890, Bréhat cultive et exporte des pommes-de-terre primeur, ce qui constitue un revenu d'importance pour les familles. L'arrivée du marché commun en 1957 arrête abruptement ce commerce d'exportation, source de richesse locale.

Cette perte brutale de revenus est compensée par un changement de relations avec les résidents secondaires. Si les touristes qui arrivaient depuis la moitié du XIX^{ème} siècle n'interagissaient que peu avec les locaux, en venant accompagné de leur personnel, cela évolue à partir de l'instauration des congés payés. Les résidents secondaires engagent alors de plus en plus fréquemment des femmes pour l'entretien de la maison et la garde d'enfants, et des hommes pour l'entretien des jardins.

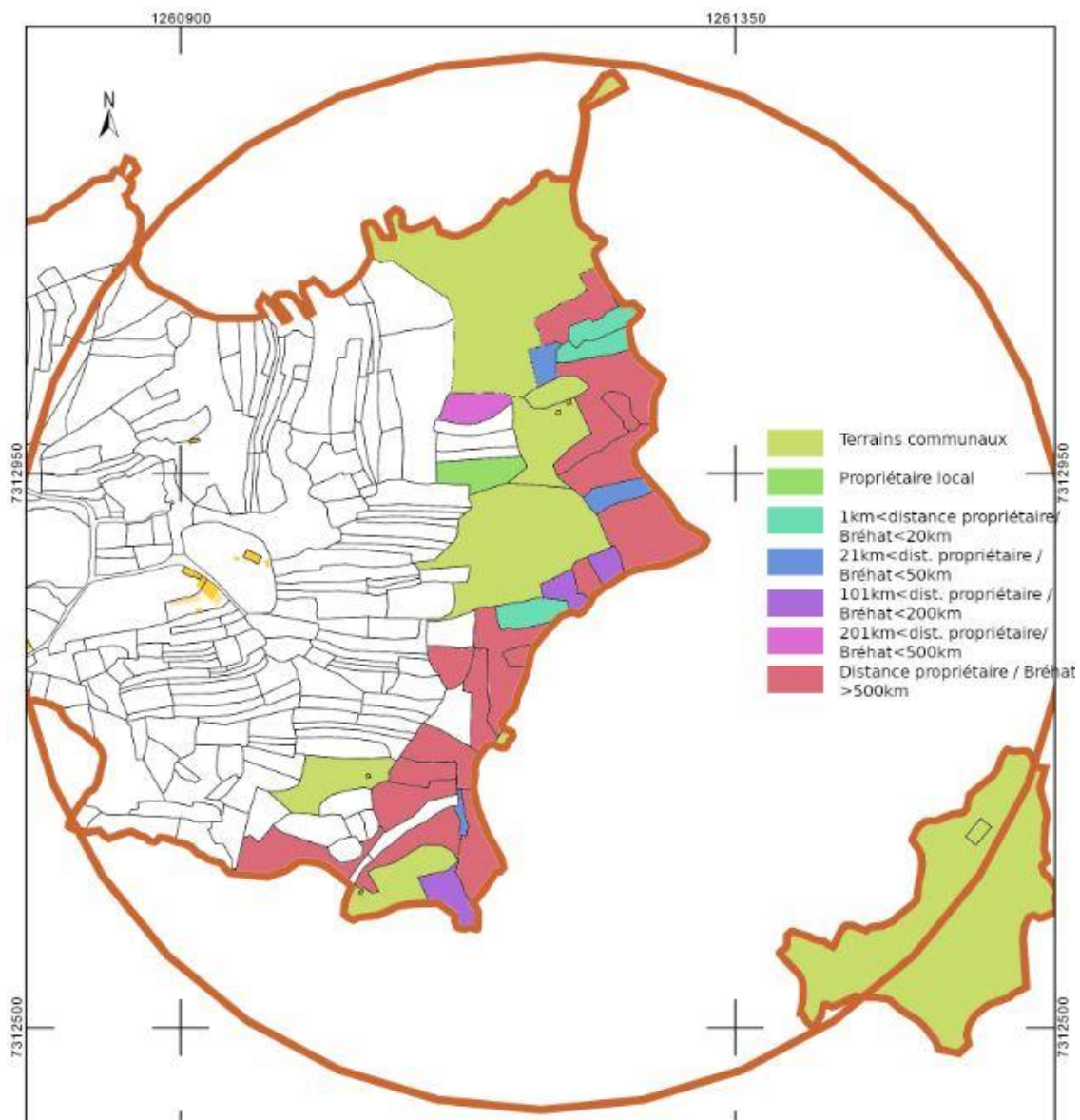
« La terre apportait pour des besoins personnels, mais les femmes qui faisaient des heures de ménage, elles gagnaient beaucoup plus que d'aller tirer sur le croc, dans le terrain, hein ! Ça a été un choix presque obligatoire » Habitante de l'île. 70 ans. Août 2019.

La conjonction de ces facteurs fait qu'au tout début des années 1960, cette économie vivrière s'effondre au profit d'une économie de service, tournée vers le tourisme. En 1955, on compte 25 exploitations en polyculture élevage sur plus de 100 hectares. Leur nombre va rapidement décroître jusqu'à ce que seules trois exploitations restent. Toutefois, le modèle pêche côtière - agriculture familiale perdure dans quelques familles jusque dans les années 1980 - 1990.

b. 1960-2010 : adaptations réactives de l'agriculture au tourisme

Ce que l'on peut qualifier de deuxième temps du Pacte territorial est marqué par un changement de la structure de l'économie bréhatine.

Dès 1950, l'île compte 50 % de résidents secondaires avec une emprise foncière grandissante. Elle est permise par l'absence de Plan d'occupation des sols jusqu'en 1977, et la perte de valeur symbolique de la terre qui devient une manne économique pour les résidents permanents propriétaires fonciers, qui vendent massivement. Les résidents secondaires possèdent 60% du foncier en 2005. En parallèle, les flux touristiques s'accroissent progressivement puis de manière très marquée à partir des années 1980.



Distance entre propriétaires de parcelles cadastrales et Bréhat, à proximité du phare du Paon, en 2013 - Document réalisé à partir d'archives personnelles (Anonyme), par Sandrine Dupé

La conjonction de ces deux phénomènes fonde une dépendance très forte à l'économie de service à Bréhat.

Ce changement de la structure économique et sociale de Bréhat précipite un changement de regard sur l'agriculture. Bréhat est marquée par une dynamique précoce d'esthétisation et de patrimonialisation : l'agriculture devient source de nuisance paysagère au sein de l'image de l'île pensée comme étant « extra-ordinaire », et de nuisances sonores : les perturbations des tracteurs font débat au sein du Conseil municipal, qui démissionne lors de l'arrivée du 8ème tracteur sur l'île, craignant pour le « calme de l'archipel » :

« La mise en circulation d'un huitième tracteur agricole « dont les pétarades venant s'ajouter à celles existantes, troubleraient la quiétude de la population estivale, attirée précisément par le charme, et surtout par le calme de l'archipel » » (Menguy, p.302, 2007) »



Jardin de particulier résident secondaire, situé face à la mer. Crédit photo : Jérôme Cardinal

Les conflits d'usage se multiplient. A ces difficultés propres à l'Archipel, s'ajoute l'émergence de la modernisation agricole qui formalise une relative désadaptation de l'île au monde (Péron, 1994). Le modèle agricole productiviste échoue sur l'île : l'omniprésence de la notion de limites sur l'île dont le modèle agricole productiviste tente de s'extraire en est un des facteurs explicatifs. Cet échec est aussi renforcé par la complexité du parcellaire, très [morcelé](#) : un agriculteur évoque que « *sur les terres qu'on cultive, on a facile 50 propriétaires.* », (avril 2018) un autre déclare avoir des « *propriétaires à New-York* » (avril 2018).

Si quelques agriculteurs maintiennent leurs activités en tentant de s'insérer dans le paradigme agricole productiviste peu territorialisé - notamment par l'élevage - on note surtout des changements de trajectoires professionnelles sur l'île, et 3 orientations principales se dessinent pour les enfants d'agriculteurs : ils deviennent polyactifs, ils sortent de l'île notamment par l'influence de la massification scolaire, ou optent pour une stratégie d'adaptation à l'économie de service qui se déploie sur le territoire (bâtiment, hôtellerie, restauration, etc.), comme le montre cette citation issue d'un reportage [ID ILES](#) :

« Y'a eu tellement de constructions de maisons, on a eu peur que y'ait plus de terrains. Comme je voulais rester à Bréhat, j'ai fait jardinier » (habitant de Bréhat, 2017).

Entre 1977 et 2000, la moitié des terres agricoles disparaissent, passant de 93,7 ha à 48,5 ha. Il est difficile d'estimer l'évolution du nombre d'agriculteurs, qui s'efface assez distinctement des mémoires locales sur cette période. On sait seulement que le territoire a compté 3 agriculteurs en activité principale au minimum, autour des années 1980.



« Petit train », seul moyen de transport collectif sur l'île, traversant la place du bourg de Bréhat, hors saison. Crédit photo : Jérôme Cardinal

c. 2010-aujourd'hui. Agriculture et tourisme : stratégies d'adaptation proactives des agriculteurs

Face aux problématiques de ce deuxième temps du pacte territorial, qu'on identifie comme étant réactif de la part du secteur agricole vis-à-vis des enjeux touristiques, naissent des stratégies plus proactives, qui tentent de transformer les contraintes que posent l'île en ressources.

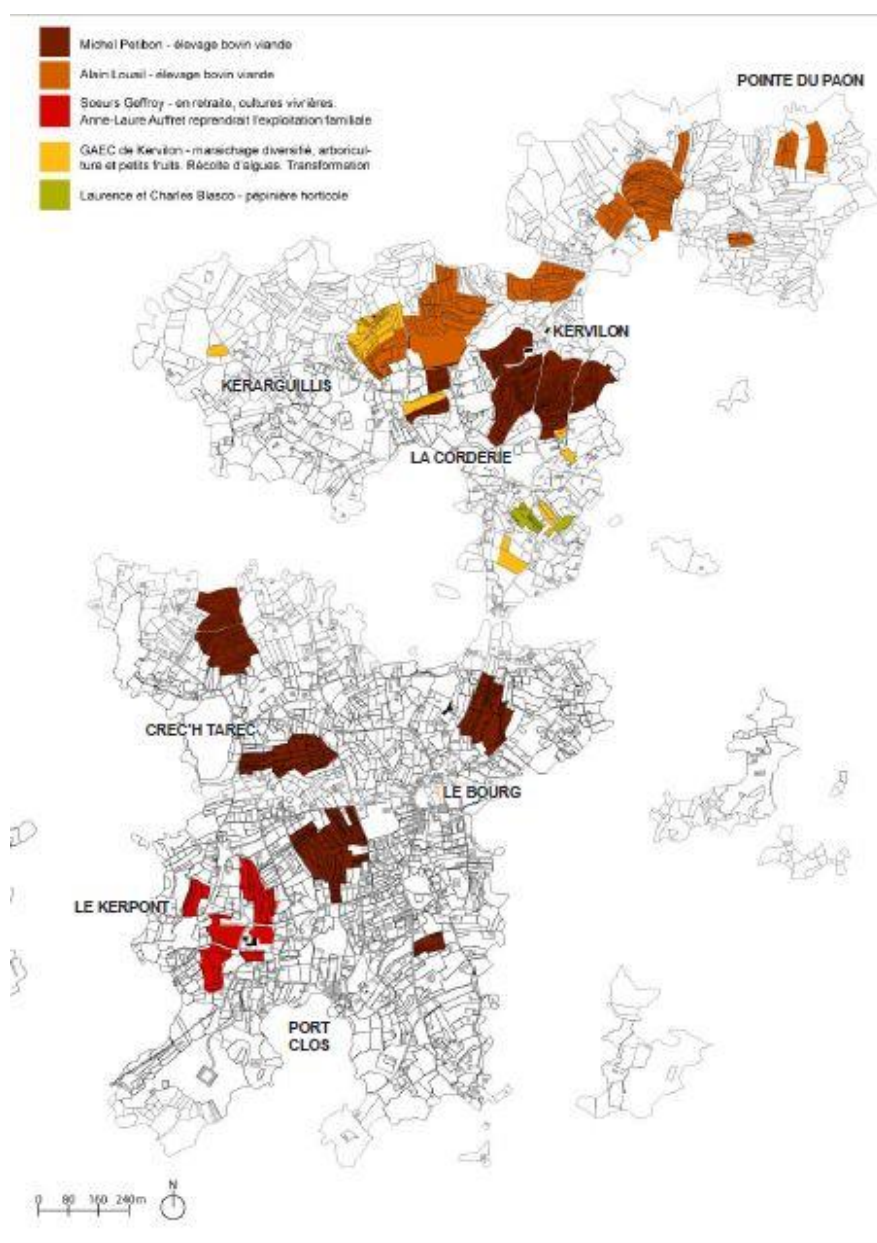
Les principaux phénomènes qui s'enrichissent mutuellement sont : 1) une réappropriation du tourisme par les agriculteurs, 2) une appropriation importante des questions écologiques et de leur dimension sociale sur l'île, qui s'intègrent à des dynamiques anciennes sur l'île d'esthétisation et de patrimonialisation - Bréhat est le premier site officiellement protégé et classé en France, au titre de la protection des sites en 1907 -. 3) Ce redéploiement est aussi favorisé par les mutations sociologiques de l'île. L'arrivée de nouveaux insulaires ayant une volonté d'implication dans la vie locale permet le tissage de nouvelles alliances avec des résidents permanents autour de la dynamisation de la vie à l'année. La présence de résidents secondaires de plus en plus soucieux de la qualité de vie locale et de l'alimentation, re-questionne aussi la place de l'agriculture sur l'île.

2. L'agriculture dans des enjeux contemporains

a - Etat des lieux de l'agriculture bréhatine

Pour commencer à décrire ce nouveau pacte territorial, nous allons faire un état des lieux de l'activité agricole à Bréhat.

Il y a aujourd'hui 6 exploitations sur l'île, qui répartissent leurs terres comme suit (voir figure). Il faut noter que la répartition des terres a évolué depuis ce diagnostic agricole ayant eu lieu en 2017. On constate qu'il y a une diversité de productions, qui vont de l'élevage de bovin viande - pour deux polyactifs dont l'agriculture n'est exercée qu'à la marge de leur activité économique principale - de l'élevage bovin laitier, dont le lait sera transformé et vendu sur l'île, un Groupement agricole d'exploitation en commun de maraîchers diversifiés - avec production de légumes, transformation de légumes et d'algues -, une pépinière, et une agriculture familiale de subsistance.



Carte d'implantation des agriculteurs à Bréhat en 2017.

Source : Bedrani N., Roche J. (2017) : Etude prospective pour le développement de l'agriculture sur l'île de Bréhat. Association Fert'île

Si on revient en 2009, il y avait 4 agriculteurs, dont deux polyactifs. On peut se dire que l'agriculture ne tient alors plus qu'à un fil.

Et pourtant, l'activité agricole se redynamise au début des années 2010. Si l'on regarde l'implantation agricole sur l'île au cours des dix dernières années, on observe sa dynamisation. Entre 2016 et 2019, trois nouvelles exploitantes s'installent, ainsi que des salariés à l'année.

En parallèle de ces installations, un couple de paysans boulangers vient chaque été depuis 8 ans, avec des salariés agricoles, pour produire et vendre du pain sur place, au plus haut de la saison touristique. Par ailleurs, il y a une économie plus ou moins informelle de valorisation des ressources naturelles locales, qui se développe en marge d'une activité économique préexistante. Ce phénomène s'accélère depuis ces dernières années. Parmi ces productions et transformations locales, on retrouve du miel, des plantes ornementales, du pain, des pestos et des tartares de plantes sauvages. Soit autant de valorisations de matières premières qui ne nécessitent pas un accès au foncier, et qui bénéficient de l'attrait touristique de l'île pour être écoulés. On pourrait parler ici de "productions agricoles sans terre".

Il est important de souligner que pendant cette période, plusieurs personnes tentent l'installation en tant qu'exploitants agricoles sur l'île, soit en s'intégrant dans une structure préexistante, soit en montant un projet agricole distinct. Un ensemble de facteurs a fait que ces personnes ont quitté l'île : la difficulté d'accès au foncier, à un logement à l'année, les difficultés à se glisser dans un existant contraint, et la précarité du statut. Le fort dynamisme agricole de ces dernières années ne doit donc pas masquer la fragilité de l'activité. Si en 10 ans le nombre de personnes tirant un revenu de productions agricoles a augmenté, la surface exploitée n'a pas sensiblement changé. C'est d'ailleurs l'un des enjeux qui est investi dans le cadre du comité agricole, qui sera abordé ci-dessous.

b. « Bréhat, c'est le tourisme, il faut assumer »

La résidentialisation et le tourisme ont amplement fragilisé l'agriculture de l'île depuis les années 1960. Aujourd'hui, cet état de fait perdure : une grande partie du foncier est divisé entre des propriétaires dont la résidence principale est loin de l'île, et la question des nuisances sonores et paysagères reste d'actualité.

Il y a notamment une revendication de préservation d'un cadre exceptionnel, à la hauteur de la réputation d'île aux fleurs de Bréhat. Un résident secondaire dit dans cette veine : "*L'île aux fleurs, c'est pas l'île aux légumes*". Des tensions émergent autour de l'intégration des clôtures dans le paysage, des filets posés sur les champs pour protéger les cultures ou des serres de maraîchage. Pour pacifier les relations sociales et acquérir une légitimité à intervenir sur le paysage, les exploitants agricoles déploient des stratégies : entretien des parcelles, fleurissement des

champs, importation d'espèces ornementales rares, etc. L'insertion paysagère fait donc partie des préoccupations des agriculteurs.

De la même manière, les agriculteurs parviennent à se ménager des marges de manœuvre dans le cadre posé par cette économie saisonnière. De plus en plus, ils se saisissent de l'apport économique des résidents secondaires et du tourisme en proposant des produits à haute valeur ajoutée.



Photographie d'une partie des plantes vendues à la pépinière de l'île. Crédit photo : Jérôme Cardinal

Cela a commencé il y a 25 ans avec l'installation des pépiniéristes, qui se sont glissés dans l'image de marque de l'île, et ont contribué à la renforcer. A l'inverse, les deux éleveurs bovins viande ne valorisent pas leur production localement, et ne tirent pas de revenu avec leur activité agricole. En revanche, ils se sont saisis de l'économie touristique par une autre stratégie d'adaptation, via la pluriactivité (transport et entretien de jardins).

« Pour ce qu'on gagne, on gagne rien, c'est pas les bêtes qui gagnent, avant ça allait à peu près. Quand on fait le prix de l'entretien du tracteur, le prix du... [...] Si à Bréhat tu fais pas de la transformation, t'es mort » Agriculteur de Bréhat. Avril 2018

La transformation des productions, leur valorisation et la labellisation biologique sont des leviers qui permettent de tirer un revenu suffisant, en dépit des très petites surfaces d'exploitation. Les maraîchers, l'agricultrice en cours d'installation et les paysans boulangers

s'en sont saisis et ont adapté leur stratégie de production et de commercialisation à la saisonnalité.



Algues transformées, vendues au GAEC de Kervilon. Crédit photo : Sandrine Dupé

« Le but [...] c'est hors période estivale, de pouvoir transformer mon lait pour le garder pour quand les touristes vont venir, avoir des produits, pas perdre mon lait » (avril 2018)

Ces choix de production s'accompagnent d'une mise en discours des qualités environnementales de leur agriculture, ainsi qu'une inscription dans l'exceptionnalité du cadre bréhatin, que ce soit *via* les médias (presse, reportages, documentaires), ou par des discours d'auto-promotion qui mettent en avant les valeurs qui guident les choix des exploitants.



« Des produits laitiers made in Bréhat au printemps 2020 », La presse d'Armor, 8 février 2019



Auto-promotion des agriculteurs de l'île : Copie d'écran de la photo d'un article sur l'installation d'une agricultrice bréhatine, paru dans la presse locale (gauche) et photographie d'un panneau d'information donnant à voir les choix de production du GAEC de Kervilon. Crédit photo : Sandrine Dupé

On voit ici que le redéploiement de l'agriculture s'appuie sur des stratégies proactives des agriculteurs, mais elle s'insère également dans une dynamique plus collective et politique.

c- L'agriculture, enjeu de redéploiement de la vie à l'année, au centre de tentatives de reconfigurations politique sur l'île :

Le foncier (l'accès à la terre, l'accès au logement) devient le centre névralgique de plusieurs dynamiques politiques qui visent à transformer le territoire, et dont l'agriculture est une des modalités. La légitimité politique de ces questions est notamment renforcée par les réflexions inter-îles qui se font jour dans des cadres comme le réseau [RAIA](#) (réseau agricole des îles Atlantiques) ou le festival des [Insulaires](#) qui permettent notamment de légitimer la mise à l'agenda de ces problèmes politiques communs.

Parmi ces différentes dynamiques politiques, on peut parler de l'opposition sur l'île, qui oriente de nombreuses critiques à l'égard de la majorité municipale sur ces problématiques. C'est aussi autour de cette question du foncier que trois associations émergentes, notamment portées par des néo-insulaires, se structurent. Ces associations oscillent entre plusieurs stratégies qui cohabitent : on lit d'abord démarche oppositionnelle à la ligne municipale. Ces associations endossant un rôle de contre-pouvoir face à celui-ci, accusée de mener une politique servant d'abord les intérêts des résidents secondaires, notamment sur les questions foncières.

« On a tous un rôle un peu particulier, et on essaie tous de faire avancer les choses un peu dans ce sens-là. Et je pense qu'on pallie certainement d'un côté [...] la problématique de... c'est une mairie... Enfin une politique de résidents secondaires quoi. » (avril 2018)

Parmi ces associations, on note les transformations des missions d'une association culturelle et botanique, devenue proactive dans le développement de l'agriculture sur l'île, et motrice des premières réunions publiques sur les modalités de redéploiement de l'agriculture sur l'île, à la base desquelles - profitant également de la refonte du Plan local d'urbanisme - s'est constitué un Comité agricole qui réunit des agriculteurs, des membres du conseil municipal, des associations locales, des résidents secondaires et des propriétaires fonciers. L'un des enjeux de ce comité est de mettre en relation les propriétaires fonciers et les agriculteurs en recherche de terres.

L'exemple du Comité agricole, issu d'un jeu d'alliances, d'une collaboration avec cette association, marque bien que ces structures associatives portent également une volonté de conciliation, de construction avec les structures existantes de pouvoir pour mettre en avant un intérêt commun et tenter de « *faire territoire* ». Comme l'exprime un résident secondaire impliqué dans le projet, le Comité agricole apparaît comme un moyen de mettre fin à ces « deux mondes séparés », résidents permanents et résidents secondaires sur l'île.



Photographie d'une affiche annonçant une réunion publique sur le développement de l'agriculture à Bréhat. Crédit photo : Jérôme Cardinal

Sans mettre en cause l'efficacité de cet outil pour la redynamisation de l'agriculture sur l'île, l'agriculture en son sein est aussi un moyen de ré-assurer l'unité de la « communauté bréhatine ». La ligne municipale ne marque aucune opposition aux projets agricoles, au contraire. Un responsable politique locale évoque à cet égard « *la nécessité d'une harmonisation des esprits. Enfin, il faut que chacun prenne conscience, tout le monde doit aller dans le même sens* » (avril 2018), au sein d'un projet politique qui recherche "*l'équilibre*" (avril 2018).

Il apparaît central de noter donc que derrière LA redynamisation de l'agriculture sur Bréhat, il n'y pas forcément de projets et de vision uniformes sur le futur du territoire, comme peut aider à l'illustrer la pluralité des définitions de "la bonne agriculture bréhatine" qu'on a relevée dans les entretiens : "*une agriculture vivrière*", "*une agriculture bio*", "*une agriculture de niche*", "*une micro-agriculture*", "*une agriculture à haute valeur ajoutée*", "*une agriculture qui puisse nourrir les bréhatins*".

Par certains aspects, on peut minorer son influence sur la reconfiguration du pacte territorial local et le rééquilibrage des rapports de pouvoir locaux. A ce sujet, on va exposer deux points d'ouverture pour tenter de prolonger l'analyse.

On peut d'abord se demander si on ne peut pas voir à travers l'agriculture, une simple prolongation des relations de service historique qui existent sur l'île entre les résidents secondaires/touristes et les résidents permanents avec l'ajout d'une dimension nourricière. Les productions agricoles sont destinées directement aux résidents secondaires, tandis que de

nombreux Bréhatins résidents permanents avec moins de pouvoir d'achat doivent aller faire leurs courses sur le continent. Cela peut ainsi nuancer le rééquilibrage des rapports de force précédemment annoncé.

L'autre ambiguïté est associée au cadre même de l'île aux fleurs, qui fait office de socle paysager et culturel d'acceptabilité des nouveaux projets agricoles : cette nécessité d'adaptation à ce socle complexifie la volonté d'intégrer concrètement la vie quotidienne sur l'île dans son image publique, volonté portée par de nombreux résidents permanents qui regrettent que « *Bréhat, c'est Disneyland* ». Cette volonté est ambiguë, parce que de l'autre côté, les stratégies agricoles participent à cette mise en vitrine, et renforcent cette image de marque.



Jardin de résidents secondaires situé sur la frange littorale. Il est constitué de nombreux éléments (botaniques, esthétiques, matériels) qui contribuent à une esthétique bréhatine. Crédit photo : Jérôme Cardinal

Conclusion

Après avoir brossé ces différentes étapes, on constate que l'agriculture est dans une phase de dynamisation. Pourtant, cette dynamique n'est pas assurée d'être pérenne. L'accès au foncier est toujours difficile, et cette question est loin d'être résolue. Les nouvelles orientations stratégiques des agriculteurs sont fortement dépendantes à une économie touristique dont la pérennité n'est pas garantie à long terme, car dépendante de facteurs largement exogènes. Par ailleurs, les agriculteurs qui s'installent ont des difficultés à rester vivre à l'année à Bréhat, où le prix des logements n'est pas en adéquation avec leurs revenus. Enfin, dans le dernier temps de l'exposé, on a vu que des mouvements de fond contribuent à tisser de nouvelles appropriations du

territoire, et de nouvelles alliances locales. La question est de savoir à présent comment elles seront portées, dans des structures formelles ou informelles.



Troupeau de Jersiaises, sur l'île Nord de Bréhat. Crédit photo : Sandrine Dupé

Bibliographie

Albaladejo C. (2012), « Les transformations de l'espace rural pampéen face à la mondialisation », *Annales de géographie*, n° 686, p. 387-409.

Alphandéry P., Bergues M. (2004), « Territoires en questions : pratiques des lieux, usages d'un mot », *Ethnologie française*, n°34, p. 5-12.

Bedrani N., Roche J. (2017), *Etude prospective pour le développement de l'agriculture sur l'île de Bréhat*. Association Fert'île.

Billaud J.-P. (2004), « Environnement et ruralité enjeux et paradoxes », *Desenvolvimento e Meio Ambiente*, n°10, p. 111-118.

Brigand L. (2002), *Histoires et géographie des îles et archipels de la Manche et de l'Atlantique du Ponant*. Palantines.

Dumont R. (1951), *Voyages en France d'un agronome*. Editions M.-Th. Génin.

Gariglietti-Bachetto C. (2013), *Etat des lieux, dynamiques et perspectives des activités agricoles dans les Iles du Ponant*, Mémoire de Master 1, UBO.

Guermond Y. (2006), « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'Espace géographique*, n°35, p. 291-297.

Hervieu B., Purseigle F. (2013), *Sociologie des mondes agricoles*. PUF, Armand Colin.

Huchet du Guermeur S. (2000), « *La maison de Bréhat* », *émergence d'un nouveau langage architectural au début du 20ème siècle*. Diplôme d'architecte, Ecole d'architecture de Nantes.

Laferté Gilles, « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », *Sociologie* 2014/4 (Vol. 5), p. 423-439

Lamine C., Chiffoleau Y. (2012), « Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis », *POUR*, n° 215-216, p. 85-92.

Le Pache J.-L., Le Pache M. (1991), *Bréhat : une île traverse la Révolution*. Autoédition.

Micoud A. (2004), « Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises », *Ethnologie française*, n°34, p. 13-22.

Moles A., Rohmer E. (1982), *Labyrinthes du vécu — L'espace : matière d'actions*, Librairie des Méridiens

Mormont M. (2009), « Globalisations et écologisations des campagnes », *Etudes rurales*, n°183, p. 143-160.

Péron F. (1993), *Des îles et des hommes*. Editions Ouest-France.

Péron F (1994), « Fonctions sociales et dimensions subjectives du littoral », *Études rurales*, n°133-134, p. 31-43.

Rieutort L. (2009), « Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture », *L'Information géographique*, n°73, p. 30-48.

Urbain JD (2002), « Le résident secondaire, un touriste à part ? », *Ethnologie française*, n°32, p. 515-520.